



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 34246

Texte de la question

M. Patrick Labaune attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés de fonctionnement de plus en plus préoccupantes que connaissent la majorité des hôpitaux : manque de moyens matériels, manque de personnel, 35 heures, périodes de vacances, congés maladie non remplacés... entraînent bien souvent un surmenage du personnel hospitalier et une insatisfaction pour les patients, qui se sentent parfois abandonnés par le personnel et les médecins, faute de prendre le temps de communiquer avec eux. En effet, le fonctionnement d'un hôpital requiert un personnel serein et d'une grande disponibilité, de jour comme de nuit. Dans la mesure où il est nécessaire de maintenir dans nos hôpitaux un service et des soins de qualité, et afin d'assurer la sécurité et le juste soin de chaque patient, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que les hôpitaux puissent poursuivre correctement leur mission de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34246

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1348